

Avis à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un Responsable chargé des ressources humaines de l'Agence Congolaise des Grands Travaux, ACGT

1. Contexte

L'Agence Congolaise des Grands Travaux, ACGT en sigle, créée en 2008 et relevant du Ministère des Infrastructures et Travaux Publics (ITP), a pour principales missions de (i) concevoir les projets d'infrastructures, (ii) superviser leur mise en œuvre et (iii) conseiller le Gouvernement par l'entremise du Ministère des ITP, qui est Maître d'ouvrage des projets d'infrastructures en RDC.

L'ACGT compte un effectif de 136 Agents et Cadres dont 77 % des cadres de niveau supérieur ou équivalent à BAC+3. Cependant, le corps des spécialistes des métiers de l'ACGT ne représente que 38 % et 51% respectivement des effectifs totaux et des cadres de l'ACGT. Les 49 % des cadres restants proviennent d'autres disciplines.

La structure en charge des ressources humaines est la Direction Administrative et Financière. Celle-ci est confrontée au problème de structuration, de gestion et de la mise en place des méthodes modernes de développement du capital humain afin que celui-ci contribue et soutienne efficacement le Plan Stratégique de Développement de l'Agence, PSD 2015-2019.

En vue de renforcer ses effectifs dans les domaines de ses métiers stratégiques ou des domaines qui manquent des compétences voulues pour l'atteinte des objectifs qu'elle s'est fixés, l'ACGT se propose de recruter un responsable des ressources humaines chargé d'assurer la gestion et le développement des RH.

2. Missions

Sous la supervision hiérarchique du Directeur Administratif et Financier, le responsable des ressources humaines aura pour mission de :

- **Gestion Prévisionnelle des Ressources humaines de l'Agence**
 - Assurer à l'Agence le recrutement des compétences nécessaires, avérées et conformes à ses missions et à son développement selon le PSD ;
 - Mettre en place un système de classification des emplois et en assurer la maintenance ;
 - Définir les besoins en formation selon le développement de l'Agence en assurant la mise en œuvre et l'évaluation ;
 - Mettre en place et développer un système d'évaluation des compétences et de productivité du personnel compatible avec ses missions ;
 - Développer un système de gestion des carrières stimulante et motivant ;
 - Mettre en place une banque des données des RH.
- **Administration du Personnel**
 - Tenir à jour les dossiers administratifs des agents ;
 - Enregistrer, suivre et contrôler les données individuelles, collectives des agents ;
 - Assurer l'application des dispositions légales et réglementaires au sein de l'Agence ;

- Veiller à la discipline sur les lieux de travail ;
- Préparer les commissions et les réunions de services.
- **Rémunération**
- Appliquer et mettre en œuvre la politique de la rémunération définie par l'Agence et compatible avec l'environnement ;
- Entreprendre les études nécessaires sur l'évolution du marché de la rémunération et veiller à son application à l'Agence ;
- **Conditions de travail**
- Veiller aux conditions d'ergonomie, d'hygiène et de salubrité sur les lieux de travail ;
- Prévenir tout risque d'accident professionnel sur les lieux de travail ;
- Prévenir les conflits de travail individuels ou collectifs.
- **Communication**
- Assurer la communication interne avec les agents et externe avec les partenaires sociaux de l'Agence.
- **Relations sociales**
- mettre en œuvre la politique sociale définie par l'Agence pour le développement de son personnel ;
- développer la médecine du travail au sein de l'Agence pour garantir la santé des travailleurs ;
- développer et entretenir des bonnes relations avec les partenaires sociaux ; Inspection du travail, Syndicats, Créditeurs sociaux.

3. Profil

- Diplôme universitaire (Bac+5) en Management, Sciences Sociales, Ressources Humaines, Psychologie, Droit ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans le domaine de gestion des ressources humaines ;
- Avoir une maîtrise de la législation congolaise du droit du travail (Code du travail, textes règlementaires et conventionnels...);
- Une bonne capacité rédactionnelle et d'analyse;
- Capacité de travailler en équipe en interaction avec l'ensemble des structures de l'ACGT ;
- Rester en contact avec tout le personnel ;
- Faire preuve d'organisation, de discipline et de rigueur ;
- Maîtriser le français parlé et écrit et posséder des capacités avérées d'organisation, de travail en équipe, de rédaction de rapport, et de communication.
- Maîtriser l'outil informatique (Word et Excel)

4. Dossier de candidature

Le dossier de candidature devra contenir les éléments ci-après :

- Lettre de motivation manuscrite
- CV à jour montrant vos expériences
- Photocopie de la carte d'identité ou passeport en cours de validité
- Photocopie des titres académiques et diplômes

- Attestations des services rendus
- Un extrait de casier judiciaire
- Une attestation de bonne vie et mœurs.

5. Dépôt des dossiers de candidature

Les candidats intéressés sont priés d'envoyer leur dossier de candidature uniquement par courriel au plus tard **le 30 août 2016 à 16 h00, heure de Kinshasa, avec mention recrutement du responsable des ressources humaines** à l'adresse suivante :

E-mail : contact@acgt.cd

Seuls les candidats retenus seront contactés pour participer aux tests et épreuves de recrutement.